

Le certificat d'immatriculation évolue



NOUVEAU FORMAT QR CODE INTÉGRÉ



+ pratique

Un nouveau format A4 (imprimable directement chez soi)



+ sécurisant

Un QR code intégré qui garantit la conformité du document lors des transactions entre particuliers



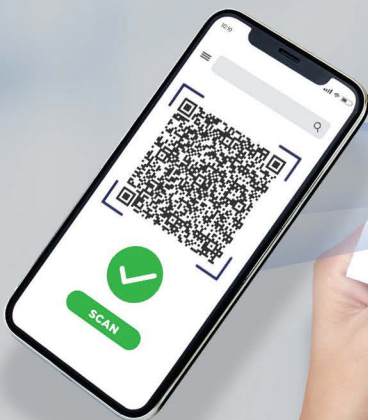
+ complet

avec les caractéristiques du véhicule et les informations liées aux visites techniques



OFFICIEL

Auprès des autorités, professionnels de l'automobile et assureurs.



A compter du 6 janvier 2022, tous les certificats d'immatriculation émis par la DITTT seront délivrés sous ce nouveau format officiel



GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE